



MARE NOSTRUM

ASSOCIATION DES RÉSIDENTS
DU FAUBOURG MÉDITERRANÉE

REGLEMENT VIDE-GRENIER du 4 septembre 2022

Le vide-grenier est prévu le **dimanche 4 septembre 2022 de 9h à 16 h dans la rue de la Méditerranée, rue de Lorraine et rues adjacentes.** **Aucun emplacement ne sera attribué sur la Place François Jaumes.** La Place François Jaumes sera occupée exclusivement par des associations du quartier et **Mare Nostrum**. En cas de **météo défavorable** et/ou de **restrictions sanitaires**, l'association pourra annuler le vide-grenier le **matin du vide-grenier avant 7h** et **remboursera uniquement les frais d'inscription** aux participants (mail ou SMS envoyé selon coordonnées fournies par vos soins). **Le montant de l'adhésion restera acquis à Mare Nostrum.**

Mare Nostrum assure la publicité de ce vide-grenier par voie d'affiches, de presse, de mailing, d'insertion sur son site, Facebook, Twitter, Instagram et tout autre moyen de son choix.

L'inscription par écrit ou via HELLO ASSO (+dossier complet) **est obligatoire** avant la date du vide-grenier et au **plus tard le mercredi 31 août 2022 à 19 h** (voir Fiche d'inscription). **Plus aucune inscription ne sera acceptée après ces date et heure.** Les inscriptions pourront également être stoppées avant cette date par MARE NOSTRUM dès que le **nombre maximum d'inscriptions** fixé à **100** sera atteint.

En cas de questionnement prière d'envoyer un **mail** ou d'appeler l'un des organisateurs. En cas de dossier incomplet **aucun** emplacement ne sera attribué. Chaque participant s'engage à **ne vendre que des objets lui appartenant**, ce qui exclut la revente d'objets neufs ou confiés par un commerçant. Les meubles « meublants » (canapés, armoires, bibliothèques, gros électroménagers...) sont interdits. La vente de denrées alimentaires est également interdite. **Mare Nostrum** se réserve le droit d'accepter ou de refuser un participant. En cas de litige avec un exposant elle procédera à son exclusion et au remboursement des frais avancés.

L'installation des participants débutera le jour même dès 7h et devra impérativement être terminée à 9 h. **AUCUN VEHICULE NE SERA AUTORISE DANS LE PERIMETRE DU VIDE-GRENIER AU DELA DE 8H45.** Le rangement en fin de manifestation devra être terminé au plus tard à 17 h : **chaque exposant repartira avec ses invendus et laissera son emplacement propre.**

Les emplacements sont de trois (3) mètres sur deux (2) et sont au **nombre maximum de 3** en suivant. **Ils sont attribués sans table ni chaise, et en fonction d'un plan d'installation prédéfini par les organisateurs. Les places allouées sont définitives.** En cas d'impossibilité à être présent le jour prévu, merci de bien vouloir **prévenir au plus tard le mercredi 31 août 2022 avant 19 h.**